



« LA MISSION ÉDUCATIVE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

AU SERVICE DES CITOYENS »

Allocution de

Chantal Brodeur,

Chef de division Bibliothèques

Ville de Repentigny

Dans le cadre de la consultation publique

Sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec

10 août 2016

Bonjour Monsieur le ministre,

Merci de me recevoir aujourd'hui. Si j'ai souhaité prendre la parole, c'est que je crois profondément en la mission des bibliothèques publiques et que je suis persuadée que le renouvellement de la politique culturelle du Québec constitue un moment stratégique pour mettre en lumière cet enjeu fondamental et l'inscrire dans un énoncé gouvernemental qui fera référence et inspirera les Québécois, qu'ils soient citoyens, professionnels ou décideurs.

Alphabétisation, éducation, information et culture : ce sont les missions-clés promulguées par l'Unesco dans son *Manifeste sur les bibliothèques publiques*. Les bibliothèques publiques doivent jouer un rôle stratégique dans une société apprenante. Elles sont un lieu inspirant et propice à la réflexion, où l'on vient apprendre tout au long de sa vie pour s'informer, se cultiver, stimuler sa créativité et aussi s'auto-former.

Les créneaux d'intervention de nos bibliothèques sont multiples, allant de l'éveil à la lecture dès la naissance, à la promotion en faveur de la persévérance scolaire ou du soutien à l'alphabétisation chez les adultes. La mission des bibliothèques s'inscrit également dans une visée sociale, en mettant en place des programmes qui permettent d'outiller les citoyens de tous âges afin de les instruire sur un sujet spécifique. Je pense notamment à Biblio-Aidants, un programme d'information à l'intention des proches aidants créé par les bibliothèques de Repentigny, L'Assomption et Charlemagne, à la lecture à voix haute aux personnes atteintes d'Alzheimer dans les centres d'hébergement pour personnes âgées, à l'animation de la lecture pour les groupes scolaires aux prises avec des difficultés orthophoniques, au soutien pour les parents qui accompagnent leur enfant dans l'apprentissage de la lecture, pour ne nommer que ces quelques exemples. Ces programmes font des bibliothèques de Repentigny un modèle au Québec, le concept de Biblio-Aidants ayant notamment été repris à l'échelle nationale par l'Association des bibliothèques publiques du Québec.

Je suis d'avis que la lecture a des répercussions positives sur toutes les sphères de notre vie et les statistiques montrent qu'un enfant qui grandit en ayant accès à la lecture deviendra un adulte lecteur, accompli, participant à la vie démocratique et économique.¹ D'ailleurs, il est démontré que pour chaque point de pourcentage gagné par un état au niveau de la littératie de sa population, son PIB augmente de 1,5%.²

Ayant été impliquée dans divers projets dont le but était de soutenir les jeunes citoyens élèves aux niveaux primaires et secondaires au cours des vingt dernières années, je ne peux que constater l'impact positif de la fréquentation assidue de la bibliothèque municipale en complémentarité avec le cheminement scolaire.

Le Réseau des bibliothèques de Repentigny se donne pour objectif de développer chez les familles de bonnes habitudes de vie en les incitant à fréquenter leur bibliothèque municipale assidûment dans une perspective d'apprentissage.

Plusieurs des projets d'envergure réalisés au Réseau des bibliothèques sont nés de cette volonté. Par exemple, ayant à cœur de démocratiser l'accès aux technologies, la

¹ *Lire favorise la réussite scolaire* (Statistiques Canada) http://www41.statcan.gc.ca/200711821/ceb1821_001-fra.htm [page consultée le 8 août 2016].

² Statistique Canada 2014.

bibliothèque Robert-Lussier inaugurera dans les prochains mois un Médialab qui rendra accessibles aux citoyens des technologies de pointe et permettra aux jeunes de s'initier à la création numérique, de contribuer au partage des savoirs et de participer à la réalisation de projets collectifs dans un esprit de co-apprentissage.

Le Médialab est en lien direct avec la mission des bibliothèques publiques puisqu'il touche le domaine de l'auto-formation, permet aux citoyens d'évoluer de manière créative, stimule l'imagination et la créativité des jeunes, développe le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques, facilite le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique. Ces points font tous textuellement partie de la mission des bibliothèques publiques telle que définie par l'UNESCO et ne dénaturent en rien la vocation première de la bibliothèque. Au contraire, la bibliothèque est une institution de son temps et est en constante évolution.

Le Réseau des bibliothèques de Repentigny est aussi le créateur du Fouineur, un programme d'aide à la réussite scolaire qui incite les élèves du primaire à développer des habitudes de fréquentation régulière de leur bibliothèque municipale afin de stimuler l'intérêt pour la lecture et le plaisir d'apprendre grâce aux ressources documentaires.

Le Fouineur est lui aussi reconnu comme un programme modèle au Québec. Créé en 2006, il vise non seulement à insuffler le goût de la lecture, mais aussi à développer dès le primaire des compétences informationnelles par le biais d'ateliers d'initiation à la recherche qui soutiennent à la fois l'atteinte des objectifs énoncés par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en matière de recherche d'information et de compétences spécifiques aux différentes matières scolaires. Il propose des activités d'animation de la lecture à la bibliothèque et hors les murs, ainsi que des ateliers de devoirs ludo-éducatifs. Les enfants sont accueillis par des intervenants spécialisés, dans un espace dédié aux apprentissages et aux devoirs, garni de matériel éducatif amusant, de ressources documentaires organisées par matières, le tout dans un climat propice au travail.

Dès le départ, le Fouineur a attiré les jeunes et enthousiasmé les parents et les enseignants. Plus de 50 000 enfants ont participé aux activités du Fouineur au fil des années. En plus de devenir partenaire du processus d'apprentissage, la bibliothèque municipale devient ainsi un lieu de vie stimulant et impliqué dans la réalisation de ses citoyens. Elle permet aux parents de concilier plus facilement travail et famille grâce à l'aide offerte qui ne nécessite pas leur présence. Elle facilite l'intégration des familles issues de l'immigration pour lesquelles la bibliothèque devient la porte d'entrée naturelle vers l'éventail des ressources municipales. La comparaison des statistiques de fréquentation du programme et de celles des abonnés montre que le Fouineur a généré une hausse de 35% du nombre d'abonnés enfants dans nos bibliothèques. Néanmoins, l'expérience du Fouineur nous a amené à subir les difficultés inhérentes à la concertation municipale et scolaire pour les bibliothèques.

La réalité est que la mission éducative des bibliothèques publiques, la richesse de leurs ressources documentaires et l'expertise des bibliothécaires ne sont pas des évidences acquises dans la conscience collective, tant au niveau de la population générale, qu'au niveau des élus et des décideurs. Ainsi, lorsqu'il est question de créer des partenariats avec le milieu scolaire, d'attribuer des ressources financières et humaines pour mettre en œuvre cette mission, l'absence d'un énoncé gouvernemental clair sur ce volet de notre mission devient un obstacle majeur auquel se heurtent les bibliothèques publiques.

Nous légitimons nos interventions en les rattachant au volet éducatif de la mission énoncée par l'UNESCO.³ Bien que celle-ci soit universelle, nous croyons qu'un texte québécois serait plus évocateur à la fois pour le public, pour les intervenants en place et pour nos élus. Parce que disons le, l'UNESCO peut paraître bien loin de la réalité municipale.

À maintes reprises, des groupes de professionnels nous ont incités à mettre en place le Fouineur au-delà des frontières repentinoises. Nous avons tentés d'en faire un concept régional ou même national. Malgré l'énergie et la volonté investies pour faire cheminer ce projet, et malgré la réception positive auprès des principaux bailleurs de fonds, nous n'avons jamais pu identifier le bon porteur de dossier et cela a rendu impossible l'implantation de ce programme novateur à travers le Québec.

Ainsi, *Le Fouineur* ayant des visées éducatives, il n'a pu être subventionné à long terme par le ministère de la Culture et des Communications, ni être soutenu par le ministère de l'Éducation, les bibliothèques étant pour ce dernier associées au domaine de la culture. Un meilleur maillage entre ces deux ministères, un palier de subvention unique pour les programmes de concertation, sont des pistes de recommandations pour qu'une initiative comme *Le Fouineur* puisse être pérenne et implantée à plus grande échelle.

J'insiste toutefois sur la reconnaissance de la mission éducative des bibliothèques publiques parce que c'est par elle seule et par le moyen d'un texte gouvernemental, que les municipalités et les institutions scolaires soutiendront sans équivoque des projets de concertation en lien avec les bibliothèques. L'expérience vécue avec *Le Fouineur* m'amène à réaliser que les décideurs du milieu scolaire se questionnent sur la pertinence de l'intervention de la bibliothèque municipale comme acteur de la réussite scolaire et qu'inversement, ceux du milieu municipal ont l'impression d'investir financièrement dans un secteur qui ne relève pas de leur champ de juridiction et ce, même si ces projets ont été couronnés de succès.

Créer un portail de ressources pour la concertation municipale scolaire pourrait être bénéfique à la fois pour le milieu scolaire et l'appareil municipal. Je pense à la démarche entourant la mise en place du *Plan culturel numérique*. Diffuser les actualités, les appels de projets, en faire une vitrine des programmes réalisés, un carrefour d'échanges de bonnes pratiques pourrait également contribuer à endosser la mission éducative des bibliothèques en plus d'être un outil facilitant la concertation pour les professionnels. Par exemple, en travaillant en collaboration plus étroite, il serait simple d'inclure la carte de la bibliothèque municipale à la liste des effets scolaires des élèves du primaire.

Mettre en place des incitatifs financiers pour le soutien aux programmes de concertation serait également une mesure parlante pour les élus des deux milieux. Pour quoi ne pas envisager un prix visant la reconnaissance de ces projets coopératifs? Il serait certainement convoité par les municipalités et contribuerait à une meilleure perception de ce type de partenariats par les élus.

Ce sont là des avenues de réflexion...

³ http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html#2

Notre idéal serait une collaboration municipale et scolaire qui miserait à la fois sur la complémentarité des expertises pour développer une offre de service basée sur les besoins réels des élèves, nos jeunes citoyens, ainsi que sur la corrélation reconnue entre la lecture et la réussite scolaire.⁴ Il faudrait créer un contexte facilitant et encourageant la concertation entre les professionnels des deux secteurs.

À Repentigny, la bibliothèque municipale est ouverte 64 heures par semaine, 352 jours par an, et elle met à la disposition de ses citoyens, près de 250 000 documents, des équipements technologiques et du personnel spécialisé pour les guider vers ces ressources.

Soucieuse d'offrir un service de proximité, elle déplace son offre de service hors les murs, grâce à la Biblio-Mobile, offrant un service de prêt ambulante à ses citoyens où qu'ils se trouvent, à la gare, à la plage, au parc, au centre commercial, dans la cour d'école.

Ce sont certes là des conditions gagnantes pour poursuivre les apprentissages hors des heures de classes et profiter de ressources qui ne sont pas accessibles autrement.

Je terminerai en soulignant les grandes attentes que nous avons envers ce processus de renouvellement de la politique culturelle du Québec et en me rendant disponible pour collaborer à une discussion plus approfondie sur les enjeux de la concertation municipale et scolaire.

Et je vous invite à retenir que Repentigny est à la fois la ville du **bonheur** et la ville du **Fouineur**.

Il me fait plaisir de déposer en annexe à mon mémoire une pochette d'information sur le programme Le Fouineur.

Merci!

⁴ Gilles Pronovost. *Le développement de pratiques culturelles chez les enfants*. Québec : l'Institut de la statistique du Québec (*Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ)*), 2013.